

Beaux jours -30% sur le kWh

(Par rapport au tarif réglementé de vente ¹)

Tarifs applicables au 1^{er} avril 2021



L'offre Beaux Jours vous propose une réduction de **30%** sur le prix du kWh du tarif réglementé **d'avril à octobre**

 **Pour les résidences secondaires**

 **Electricité 100% verte à 1€/mois**

 **Offre spéciale compteur Linky**

Grille offre Linky uniquement

Puissance compteur kVa	Abonnement Ohm énergie (€)		kWh du 1er novembre au 31 mars				kWh du 1er avril au 31 octobre		kWh EDF Tarif base (cts d'€)	
			kWh Ohm Heures creuses (cts €)		kWh Ohm Heures Pleines (cts €)		kWh Ohm (cts €)			
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
3	6,9	8,63	9,38	15,03	15,92	22,88	6,99	12,17	9,94	15,78
6	9,15	11,55	9,38	15,03	15,92	22,88	6,99	12,17	9,94	15,78
9	11,22	14,28	9,76	15,49	16,5	23,58	7,27	12,5	10,34	16,26
12	13,18	16,88	9,76	15,49	16,5	23,58	7,27	12,5	10,34	16,26
15	14,98	19,32	9,76	15,49	16,5	23,58	7,27	12,5	10,34	16,26
18	16,6	21,56	9,76	15,49	16,5	23,58	7,27	12,5	10,34	16,26
24	20,41	26,66	9,76	15,49	16,5	23,58	7,27	12,5	10,34	16,26
30	22,04	29,45	9,76	15,49	16,5	23,58	7,27	12,5	10,34	16,26
36	24,75	33,4	9,76	15,49	16,5	23,58	7,27	12,5	10,34	16,26

-30%

Par rapport au prix du kWh HT du tarif HT base d'EDF

- (1) Réduction du prix HT de -30% du kWh, par rapport aux tarifs réglementés de vente HT. Nos prix peuvent donc évoluer à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution de ces tarifs.

Les prix TTC comprennent la TVA (5,5% sur l'abonnement et 20% sur les prix du kWh). La Contribution au Service Public de l'Electricité (2,25c€/kWh), la contribution tarifaire d'acheminement et la taxe sur la consommation Finale d'Electricité. Cette dernière correspond aux taxes communales et départementales, dont le client est redevable en fonction de la situation géographique du logement. Ici une valeur moyenne de 0,9c€/kWh a été retenue.

Vous voulez en savoir plus ? Rendez-vous sur www.ohm-energie.com ou appelez-nous.



service-client@ohm-energie.com



09 70 70 21 25 (prix d'un appel local, hors coût opérateur)

RECAPITULATIF DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Valable au 1^{er} avril 2021

Client Particulier – Puissance ≤ 36 kVa

DETAIL DE L'OFFRE

Par défaut : Prix indexés sur les tarifs règlementés. Application d'une évolution règlementaire dès son entrée en vigueur.

Option électricité verte : 1€ par mois : Energie renouvelable certifiée par les Garanties d'Origines.

Option prix fixe 1 an : Supplément de 0,6cts € TTC/kWh, les prix de l'énergie sont fixés pendant 1 an.

DUREE DU CONTRAT

Date effective du début de fourniture : date choisie au moment de la souscription, sous réserve d'exécution de la prestation de changement de fournisseur ou de mise en service par le GRD. Durée indéterminée sans engagement.

PRESTATIONS TECHNIQUES EFFECTUEES PAR ENEDIS

Les prestations sont facturées de manière transparente par Ohm Energie et reversée à Enedis. La liste des prestations et les tarifs en vigueur sont consultables dans le catalogue des prestations proposées par Enedis aux particuliers disponible sur le site www.enedis.fr

FACTURATION ET PAIEMENT

Par défaut : Paiement de mensualité et facturation lors des relevés Enedis. Facture électronique.

Délai de paiement : 14 jours calendaires après émission de la facture. Mode de paiement : prélèvement bancaire. Le 1er prélèvement est effectué avant la date de début choisie à la souscription, et correspond au paiement du 1er mois de fourniture proratisé par le nombre de jours de fourniture effectifs. La réussite de ce 1er prélèvement conditionne le démarrage de la fourniture en énergie.

Les prélèvements des mensualités suivantes sont par défaut effectués le 5 de chaque mois. Le Client peut demander à modifier cette date en contactant le service client par mail ou par téléphone.

AUTRES FRAIS

Aucun frais de résiliation. Pénalité de retard de paiement : 4,5€ TTC/relance infructueuse +1,5 fois le taux d'intérêt légal (min 10€ TTC)